## **ORGANISATION DU SIRVAA**

Le syndicat est administré par le comité syndical, composé de **délégués élus au sein de chaque Communautés de Communes**. Il est placé sous l'autorité d'un Président élu par le Comité.

Jean-Michel GARNIER
Président

### **Guy LACOUDRE**

1er Vice-Président

Jacques LIANO

3º Vice-Président

#### Étienne DE CHOULOT

2<sup>e</sup> Vice-Président

#### **Nicolas MAURICE**

4<sup>e</sup> Vice-Président

#### 12 AUTRES MEMBRES DU BUREAU

### **COMITÉ SYNDICAL**

41 délégués titulaires et 41 délégués suppléants élus par les Communautés de Communes

#### **CELLULE ANIMATION**

2 Chargés de mission et 1 Adjoint administratif

PRÉCY

(55)

Mairie 
SIRVAA

### **NOUS CONTACTER**

Du lundi au jeudi de 9h à 17h30 Le vendredi de 9h à midi

- **♀** 8 rue de l'Église 18140 PRÉCY
- **Q** 09 63 53 12 18
- ⋈ sirvaa.secretariat@outlook.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Internet WWW.SIRVAA.FR





# DROITS & DEVOIRS DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS



# **PROPRIÉTÉ**

La moitié du fond du lit du cours d'eau et de la berge appartient au propriétaire de la rive.



### **USAGE**

Utilisation possible à des fins domestiques (arrosage, abreuvage des animaux...) sous conditions de ne pas altérer le débit et dans la limite fixée par le Préfet.



## **PÊCHE**

Sous conditions de détention d'une carte de pêche et dans le respect de la réglementation.



### **ENTRETIEN**

Obligation d'entretien régulier du cours d'eau et des berges (article L.215-14 du Code de l'environnement). Cet entretien vise à maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre (écoulement naturel, bon état écologique) au travers notamment du retrait des embâcles, des débris et atterrissements, et par élagage ou recépage de la végétation.



### **CTMA**

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques

permet la mise en œuvre des stratégies locales de préservation et de restauration des milieux aquatiques au travers d'un programme pluriannuel de travaux.







Protection et restauration des écosystèmes



Aménagement d'un cours d'eau, lac ou plan d'eau, et de leurs accès



Surveillance des ressources en eau et des milieux aquatiques



Prévention des inondations



Animation, sensibilisation et concertation



















